



## Pourquoi un plan de trésorerie ?



**Pierre Maurin** est conseil et formateur en gestion financière pour la petite entreprise et a publié *La gestion de trésorerie en clair* aux éditions **Ellipses**

« Réaliser un plan de trésorerie est indispensable pour éviter de se retrouver à découvert et anticiper tout investissement futur. Il se présente sous la forme d'un tableau mentionnant, pour chaque mois de l'année, les flux d'encaissements et de décaissements prévisionnels. Il se bâtit en fonction des encaissements et des dépenses de l'année antérieure sans tenir compte des encaissements et des décaissements exceptionnels mais en intégrant les nouvelles dépenses ou recettes à caractère ponctuel. Pour les dépenses, il est nécessaire de retenir les délais de paiement les plus courts pour éviter toute rupture de trésorerie. Il faut toujours raisonner en termes d'échéances. Il faut également intégrer les futurs remboursements d'un prêt afin d'évaluer la capacité de l'entreprise à faire face à ses dettes, tout en gardant une marge de manœuvre suffisante gérer les imprévus : baisse brutale des recettes du fait d'un effet de saisonnalité, apparition d'un concurrent, sinistre, etc. Attention à ne pas oublier que le chiffre d'affaires ne signifie pas nécessairement encaissements, d'où la nécessité d'anticiper les impayés, la démarque inconnue et les retard de règlements. Outre le fait d'éviter des découverts toujours coûteux, le plan de trésorerie permettra de prendre des décisions de gestion comme un investissement par exemple. Si la trésorerie ne permet pas d'autofinancer l'investissement, il faudra recourir au prêt bancaire d'où la nécessité de s'y prendre plusieurs mois à l'avance. Le commerçant évitera ainsi de mettre la banque devant le fait accompli et montrera son sérieux, gage de professionnalisme » ■

➤ Pour en savoir plus : *La gestion de trésorerie en clair* (Editions Ellipses)